



Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2024

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

L'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires de la Société se tiendra le **mercredi 5 juin 2024 à 11 heures au sein de l'Auditorium situé au siège social, 87 rue de Richelieu – 75002 Paris.**

L'avis de réunion préalable valant avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 29 avril 2024 (Bulletin n°52 - Annonce n°2401128). Cet avis contient en particulier :

- l'ordre du jour de l'assemblée,
- le texte des projets de résolutions soumises à l'assemblée,
- les conditions et modalités de participation et de vote à l'assemblée,
- les modalités requises pour poser des questions écrites à l'assemblée.

Cet avis peut être consulté sur le site Internet de la Société (www.altarea.com/finance/assemblees-generales) et sur le site Internet du BALO en utilisant le lien suivant : [avis de réunion](#).

Conformément aux dispositions de l'article R.22-10-23 du Code de commerce, les documents préparatoires à l'assemblée générale peuvent être consultés et téléchargés dès à présent à partir du site Internet de la Société (www.altarea.com), dans l'espace Finance, rubrique « Assemblées générales ».

A PROPOS D'ALTAREA - FR000033219 - ALTA

Altarea est le leader français de la transformation urbaine bas carbone avec l'offre immobilière la plus complète au service de la Ville et de ses acteurs. Le Groupe dispose pour chacune de ses activités de l'ensemble des savoir-faire et de marques reconnues pour concevoir, développer, commercialiser et gérer des produits immobiliers sur-mesure. Altarea est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris.

CONTACTS

Relations Investisseurs
investisseurs@altarea.com